

Rapport d'activité 2024

Les préfets de tutelle de la Direction Interrégionale de la Mer



Fabrice Rigoulet-Roze
Préfet de la région Pays de la Loire



Amaury de Saint-Quentin
Préfet de la région Bretagne



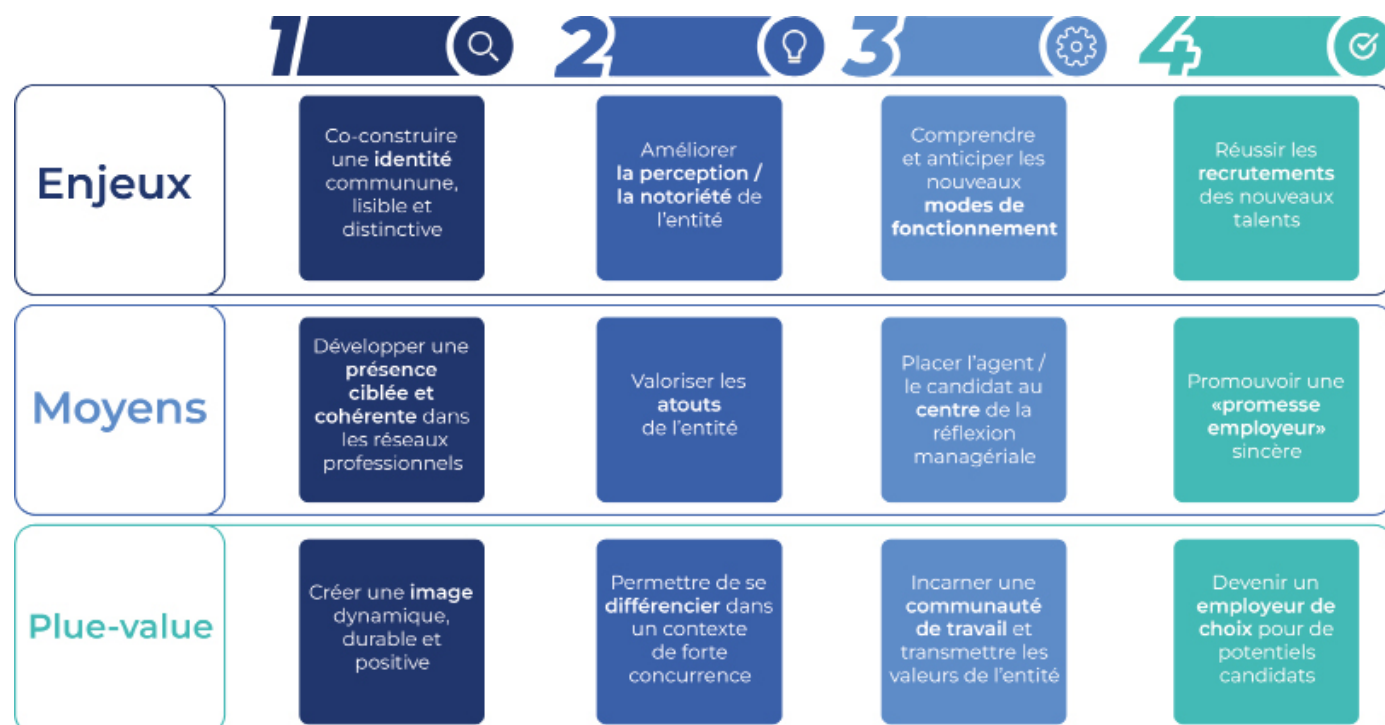
Jean-François Quérat
Préfet maritime de l'Atlantique

L'année 2024 a été marquée par le débat public "La Mer en débat" organisé à l'occasion de la mise à jour du document de planification maritime, dont les escales ont eu lieu sur l'ensemble du littoral et les grandes métropoles. La Direction Interrégionale de la Mer (DIRM) de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest a œuvré, sous l'autorité des préfets coordonnateurs, dans la conduite de cet exercice inédit qui s'inscrit dans une trajectoire ambitieuse de développement des énergies marines renouvelables et de protection renforcée des espaces marins en conciliant les usages traditionnels, à l'instar de la pêche, de l'aquaculture ou encore de la navigation, professionnelle comme de loisir.

Le rapport 2024 illustre quelques actions emblématiques déployées par la DIRM dans cette dynamique en faveur de la mer, de ses usagers et des activités maritimes : formation maritime et promotion de l'emploi des gens de mer, sécurité de la navigation maritime et sauvegarde de la vie humaine en mer, contrôle des pêches et de l'environnement marin, soutien socio-économique aux entreprises des filières pêche et aquaculture, etc.

CAP sur la MARQUE EMPLOYEUR...MARQUE DIRM

- Nos ambitions** Incarner une communauté de travail, des valeurs et des missions porteuses de sens. Positionner « la mer et ses usagers » au cœur de la réflexion stratégique.
- Notre choix** Travailler sur la visibilité, l'attractivité, l'image de l'entité et de ses métiers pour devenir un employeur de choix.
- Notre projet** Déployer une marque structurante pour la DIRM.



Lancement de la démarche avec élaboration d'un document cadre, constitution d'une équipe projet et restitution d'un diagnostic (agents-partenaires).

Le déploiement s'accompagne d'une création de contenus dédiés : supports, vidéos de présentation, LinkedIn DIRM <https://www.linkedin.com/company/dirm-namo>.



Certification qualité ISO 9001

La DIRM conforte son processus d'amélioration continue et renforce son management par la qualité

La DIRM (centres de sécurité des navires, service gens de mer - enseignement maritime, secrétariat général) a été audité par l'AFNOR sur les processus opérationnels liés à la sécurité des navires et à la délivrance des titres de qualification des gens de mer.

Cet audit a été réalisé dans le cadre du renouvellement quinquennal de la certification du système de management de la qualité de la DGAMPA.



Sandrine
Sellier-Richez
Directrice
interrégionale



Eamon Mangan
Directeur adjoint



Éric Vassor
Directeur adjoint



Gonzague de Moncuit
Directeur adjoint
délégué



Jacqueline
Jouvence
Directrice
de cabinet



70 événements, 50 cahiers d'acteurs sur la place des activités en mer, la protection de l'environnement marin, le développement de l'éolien

Le débat public portant sur la mise à jour des stratégies de façade maritime et la planification de l'éolien en mer « La mer en débat », a particulièrement mobilisé la DIRM jusqu'au 26 avril 2024.

Les enseignements du débat et la conduite des concertations avec les acteurs (conseil maritime de façade, assemblées régionales) ont alimenté le projet de stratégie de façade maritime soumis à l'autorité environnementale le 11 décembre 2024.

16 497 titres de formation
initiale et continue délivrés

15 448 visites médicales
en 2024



Lancement de l'Espace Numérique Maritime

Depuis avril 2024, il permet au marin de demander un rdv médical en ligne et de bénéficier d'une instruction automatique de certains titres de formation.

La DIRM a développé une vidéo, véritable tutoriel rendant l'application accessible à tous. Elle s'est aussi rendue auprès des utilisateurs (élèves et stagiaires en formation, comités des pêches et des élevages marins), pour présenter en direct l'application et les simplifications des démarches administratives qu'elle offre.



Déploiement du barrage flottant
anti-pollution de 420 mètres

Exercices POLMAR-Terre : vers une amélioration du matériel mis à disposition

Les centres d'approvisionnement en matériel POLMAR-Terre de la DIRM, localisés à Brest et Saint-Nazaire, ont testé leur capacité à acheminer le matériel nécessaire pour lutter contre les pollutions sur le littoral.

L'île de Houat (56), Port la Forêt (29), Pornic (44) et Saint-Malo (35) ont été le théâtre d'exercices en 2024.

Le retour d'expérience à Saint-Malo a révélé des axes d'amélioration sur le type de barrage utilisé et sur la nécessité de disposer d'équipements de nettoyage haute pression fonctionnels, après la période d'hivernage.



© Thomas Trebern/Marine Nationale/Défense/10/2024

Un inspecteur de la sécurité des navires est hélitreuillé lors de l'exercice Orsec dans le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc. Le centre POLMAR-Terre est quant à lui mobilisé à terre.

DIRM - IUT de Cachan : une collaboration inédite et prometteuse

Ce partenariat innovant est conclu pour mettre au point de nouvelles cartes électroniques de gestion des feux de signalisation.

Les étudiants ont pris connaissance des spécificités des équipements nautiques en se déplaçant sur deux phares de la pointe d'Iroise. Cette visite permettra de finaliser les choix techniques qui seront présentés au comité de suivi du projet. Le déploiement du dispositif est envisagé à l'horizon 2027.



135 navires / jour
interrogés au large
de Ouessant
en 2024

La surveillance de la navigation au service de la sécurité du transport maritime et de la protection de l'environnement marin

Les CROSS Corsen et Étel surveillent la navigation des plus gros navires. Ils assurent un service d'assistance maritime en détectant et en suivant les navires en avarie, mais aussi les situations à risques ou dangereuses pour la navigation. Ils délivrent également les autorisations de mouillages des navires de commerce. Le CROSS Corsen exerce plus spécifiquement le suivi du trafic maritime des navires transitant dans un cercle de 40 milles nautiques autour de Ouessant.



Janvier 2024, en approche de la Loire, un méthanier de 299 mètres réalise une manœuvre potentiellement dangereuse. Il arrive à une vitesse trop importante dans la zone d'eaux resserrées, du fragile estuaire. Il est obligé de réaliser une manœuvre d'urgence pour repartir vers le large.

Le CROSS Étel, en contact avec la capitainerie, fait en sorte que le navire ressorte des eaux territoriales avant d'obtenir l'autorisation d'entrer au port de Montoir-de-Bretagne le lendemain. À la suite du signalement transmis par le CROSS au centre de sécurité des navires de Saint-Nazaire, ce dernier émet un rapport relevant des déficiences de planification de voyage afin que les mesures correctives soient réalisées avant son départ du port.

Concilier les pêches professionnelles et la biodiversité marine

Dans une zone Natura 2000, la protection des habitats et des espèces peut nécessiter de faire évoluer les pratiques de pêche professionnelle afin de concilier leur maintien et le bon état de l'environnement marin.

Les « analyses des risques d'atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000 » sont des démarches suivies et coordonnées par la DIRM, qui peuvent conduire à des mesures supplémentaires d'encadrement des activités par arrêtés préfectoraux ou par délibérations des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins.



Un exemple

La pêche de la seiche au chalut dans les trois milles sera réduite en baie de Lannion pour préserver le banc de maërl* et les récifs du site Côte de Granit Rose - Sept Îles.

*habitat sédimentaire marin, composé d'algue rouge fossilisée, avec une riche faune associée

Un contrat stratégique pour la filière pêche

L'accompagnement économique de la filière pêche est au cœur de la réflexion sur la mise en place, au plan national puis régional, d'un contrat stratégique de la filière qui vise à consolider les opérateurs amont et aval du secteur. L'indépendance alimentaire et la décarbonation des navires de pêche en constituent des objectifs centraux.



24 M€ pour soutenir la filière pêche maritime

La DIRM a poursuivi l'instruction des demandes d'aide gazole qui ont représenté un total de 18 M€ pour les navires bretons. Elle a également accompagné les entreprises, dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif d'indemnisation, prévu par le plan visant à limiter les captures accidentelles de dauphins (plus de 4 M€ versés aux navires et près de 2 M€ versés aux entreprises de mareyage bretonnes).

La DIRM accompagne également la profession pour permettre le financement de projets au moyen de la taxe éolienne perçue par les comités des pêches.

Contrôles des pêches dans le golfe de Gascogne

Dans le cadre du plan de réduction des captures accidentelles de dauphins, la DIRM a coordonné les contrôles effectués par les services mobilisés suite à l'interdiction de pêcher dans le golfe de Gascogne avec des engins à risque, entre le 22/01 et le 20/02/2024 : directions départementales des territoires et de la mer (DDTM), patrouilleurs des affaires maritimes, gendarmerie maritime, marine nationale, douanes et gendarmerie départementale.



Un bilan opérationnel très positif

50 jours de surveillance en mer (objectifs national de 25), dont plus de la moitié par les DDTM et DIRM, 55 navires contrôlés, dont 10 étrangers. Aucune infraction n'a été constatée.



23 navires contrôlés, 10 procès-verbaux dressés

Le patrouilleur des affaires maritimes (PAM) Thémis de la DIRM participe au plan de déploiement commun de contrôle des pêches dans les eaux occidentales de l'Atlantique du Nord-Est. Le Thémis a été déployé du 6 au 25 mai 2024 en mer d'Irlande au titre du dispositif de contrôle des pêches piloté à l'échelle de l'UE par l'Agence Européenne du Contrôle des pêches. Cette mission, anticipée par la DIRM, a permis une relève franche par les 2 équipages, pour la première fois en dehors d'un port français, ainsi qu'un échange de bonnes pratiques avec leurs homologues irlandais.



Renforcement des partenariats avec les DRAC

Des rencontres bilatérales avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne et des Pays de la Loire se sont tenues dans l'année afin de consolider les pratiques dans le cadre des travaux d'entretien et de restauration des phares protégés au titre des monuments historiques.

Au cœur des violences psychologiques vécues au travail

La DIRM s'engage dans la prévention et est attentive aux conséquences des violences psychologiques vécues à bord des navires, notamment par les femmes. Cette dynamique a été initiée en 2023 avec la première enquête auprès des marins qui a mis en évidence des taux élevés de violences faites aux femmes.

L'ensemble du service de santé des gens de mer a été formé au recueil de la parole des victimes de violences. Dans le cadre d'un groupe de travail du conseil supérieur des gens de mer, une campagne nationale contre le harcèlement à bord des navires a été lancée en juin 2024. Une boîte à outils a été réalisée pour accompagner et aider les gens de mer. Elle contient des affiches, une brochure, une charte, un guide pratique, un violentomètre* et un site internet.

En parallèle, une campagne de lutte contre toutes les formes de harcèlement est menée au sein des lycées professionnels maritimes. Après l'établissement d'un diagnostic en début d'année scolaire, les lycées doivent bâtir un plan d'action. Il comprendra des formations à l'attention des équipes et la mise en place d'une procédure pour faire remonter les informations préoccupantes à l'attention de la justice.

VIOLENTOMÈTRE DES GENS DE MER

Victime ou témoin d'acte de harcèlement ? Vous n'êtes pas seul(e). L'ensemble du monde maritime s'engage à vos côtés.

VOUS ÊTES DANS UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL RESPECTUEUX	1 Vous avez le temps de faire votre travail correctement, sans pression.	vos collègues, votre hiérarchie sont à l'écoute et prennent les mesures nécessaires lorsque vous êtes en difficulté.
	2 Vos compétences sont reconnues et valorisées.	
	3 Dans votre environnement professionnel, vous trouvez l'appui et le soutien qui vous sont nécessaires.	
AGISSEMENTS ET OUTRAGES SEXISTES, VIGILANCE ! VICTIMES ET TÉMOINS PARLEZ-EN	4 Dans votre équipe, on fait des commentaires ou allusions sur les personnes, leur physique, leur tenue, leur vie privée. Vous avez peur d'être exclu(e) si vous vous opposez à ces remarques.	« Tu as vu sa tenue, c'est une aguicheuse / une tantouse ! »
	5 On vous donne des surnoms familiers.	« Ma belle », « Ma poule », « Dis donc tu as un joli petit cul là-dedans ! »
	6 Certaines personnes de votre entourage professionnel sont moquées, ignorées ou tenues à l'écart.	Les hommes jugés pas assez virils ne sont pas invités aux moments de convivialité.
	7 Autour de vous, des images et / ou des « blagues » à caractère sexiste ou sexuel, circulent à l'oral, par mails, des photos sont affichées.	Des calendriers de femmes ou d'hommes dénudés sont affichés en passerelle, en machines, dans les lieux communs ou cabines partagées.
	8 On vous coupe la parole constamment, on parle à votre place. On minimise vos interventions.	Chaque fois que Nathalie prend la parole en réunion, Julien la coupe quelques minutes après pour reprendre ses idées et se les approprier.
	9 On vous donne des tâches inutiles ou dévalorisantes.	« On te laisse faire le café, les femmes/les tapettes, font ça mieux que nous les vrais hommes ! »



Sophie Roux
Secrétaire
générale



Estelle Godart
Coordination des
politiques de la mer
et du littoral



François Petit
Réglementation et appui
aux filières maritimes



Anne Richard
Communication,
données, études
et statistiques



Gaëlle Chaigneau
Contrôle des activités
maritimes



Serge Chiarovano
CROSS Corsen



Alexis Morel
CROSS-A Étel



Yves Tertrin
Gens de mer
enseignement maritime



Ronan Roué
Infrastructures
et équipements
de sécurité
maritime



Damien Lavigne
Qualité et
sécurité des navires



Emmanuelle Bost
Santé des gens de mer



Dominique Landrin
Santé des gens de mer

La DIRM s'expose aux Fêtes Maritimes de Brest

Métiers et formations maritimes, sécurité et mesures de prévention, missions de notre administration étaient au cœur des échanges avec les nombreux visiteurs sur le stand DIRM/DGAMPA et lors des tables rondes. Sur le port, l'ouverture de l'atelier des phares et balises a souligné la priorité donnée à la sauvegarde du patrimoine des phares, illustrée par des visites guidées du chantier de rénovation de la lanterne d'Ar-Men. Sa prochaine réinstallation sera suivie de travaux complémentaires, dont le ravalement du phare. La DIRM a engagé depuis 2017 une campagne de restauration des lanternes des phares, et tout particulièrement des phares en mer. Ces lanternes abritent le dispositif optique permettant d'assurer le service au navigateur. Ont déjà été réinstallées, après restauration, les lanternes des Pierres Noires, de la Vieille, de l'île de Batz, des Grands cardinaux, de la Pointe des chats, etc.



Immobilier : une gouvernance locale renforcée, une démarche adaptée au contexte ligérien et breton

La DIRM NAMO :

26 implantations
23 communes
6 départements
2 régions

Créé en 2024, le comité stratégique immobilier de la DIRM assure une meilleure connaissance de l'état de son parc immobilier, priorise les financements et garantit la cohérence des projets avec les objectifs nationaux de la politique immobilière de l'État.

La DIRM bénéficie d'un accompagnement dédié de l'Agence de l'Immobilier de l'État (Agile) avec des visites de sites, des rapports détaillés et des plans d'action pour la sobriété énergétique.

L'enjeu est double :

- Élaborer un programme pluriannuel pour un patrimoine souvent commun avec les conseils régionaux.
- Structurer une stratégie immobilière propre à la DIRM qui s'articule étroitement avec les orientations portuaires, essentielles à la sécurité maritime.

Ça s'est passé en 2024

La DIRM homologue le navire expérimental Skravik, navire professionnel de pêche à voile



Pour la mise en œuvre du plan d'action du Document Stratégique de Façade, la DIRM s'est adressée particulièrement aux collectivités territoriales : webinaire dédié, campagne de recensement de leurs initiatives et actions, pour mieux soutenir leur développement.



Le CROSS Étel et le patrouilleur des affaires maritimes Thémis encadrent la sécurité du départ du Vendée Globe



2 % de hausse des effectifs des lycées professionnels, 754 élèves en 2024

À l'occasion des grandes marées, la DIRM organise des actions de sensibilisation et de contrôle de la pêche à pied au sein des herbiers de zostères



La DIRM en coulisses de la course Arkéa : les équipes techniques accueillies sur son site de Brest

Le CROSS Corsen reçoit le prix Notre nature, nos solutions pour la mise en place d'écopâturage sur son site

